Fiche explicative concernant la situation financière de la fabrique de l'église de la Très-Sainte-Trinité

Dominique Stoufflet, présidente de la fabrique

De quoi s'agit-il?

A la date du 1^{er} décembre, le montant total des finances de la fabrique sur les différents comptes est de 10 000 € et ce malgré la campagne de dons 2022 effectuée début octobre qui a rapporté 15 000 € pour environ 100 donateurs soit un montant moyen de 150 € par donateur (ce qui est remarquable).

Or, il nous reste à terminer l'année et en particulier faire face aux factures de chauffage de la campagne d'hiver 2022, sachant que, pour des raisons administratives (changement de fournisseur du chauffage urbain), nous n'avons pas encore reçu de factures depuis le 1^{er} octobre. Par ailleurs, ces dernières années, la fabrique a contracté diverses dettes en particulier à l'égard de l'évêché pour un montant d'environ 10 000 €. Au total, nous prévoyons un déficit pour l'année 2022 de 20 000 € et nous n'avons pour fonctionner au premier semestre 2023 que les recettes liées à l'utilisation de nos locaux par des groupes extérieurs estimées à 10 000 € pour un besoin budgétaire minimum de 20 000 € Cette situation ne peut pas continuer et justifie la procédure d'alerte déclenchée.

Pourquoi, comment?

Chacun le sait bien, depuis plus de 10 ans le nombre de paroissiens, en particulier du côté de la Très-Sainte-Trinité, n'a cessé de baisser ; la question s'est régulièrement posée de la fermeture d'une église sur l'Esplanade. Nous avons réussi à l'éviter, mais aujourd'hui, force est de constater que le nombre de personnes qui fréquentent régulièrement notre église est inférieur à 50, ce qui est insuffisant pour faire face aux charges d'entretien des locaux.

Par ailleurs, nous ne disposons pas, comme au Christ Ressuscité, de locaux à exploiter au profit de groupes extérieurs. Notre sous-sol est occupé par les scouts qui disposent de $311m^2$ pour une participation très modeste, ce qui pouvait paraitre normal pour un mouvement d'Eglise accueilli par une paroisse, mais qui n'est plus possible aujourd'hui. De plus, notre salle paroissiale et le baptistère ont en principe une vocation cultuelle et si nous les utilisons pour l'accueil de différents groupes, nous ne pouvons pas accepter n'importe quel type de manifestation.

Pour finir, nous avons réalisé ces dernières années d'importants travaux d'isolation dans l'église (parois intérieures), la salle paroissiale et le baptistère (fenêtres), de même que la réfection de l'étanchéité du toit de la salle, pour un montant de plus de 200 000 €, ce qui malgré les subventions reçues (environ 40%) représente un budget conséquent.

Nous avons donc accumulé les déficits ces dernières années en puisant sur nos réserves. Les deux années de COVID et l'explosion des charges d'énergie ont fait le reste. En quelque sorte, nous avons vécu auprès d'un mourant en prolongeant artificiellement sa vie par des perfusions pendant une période, mais celle-ci doit cesser et nous avons à mettre en place des mesures fortes pour remédier à la situation.

Quelles mesures prendre?

Nous n'avons pas attendu pour, dès la prise de conscience de la situation, prendre des mesures immédiates :

- Non remplacement de la femme de ménage parti à la retraite en novembre et prise en charge de l'entretien courant de l'église par des bénévoles de la communauté Irakienne, ce qui permet d'économiser 5 000 € par an.
- Augmentation de la participation aux charges des groupes extérieurs avec un tarif qui passe de 20 à 30 € /h.
- Célébration des messes du samedi soir dans la chapelle de semaine sans chauffage.
- Diminution de la température du chauffage dans l'église en dehors des offices (obsèques)
- Suspension de tous les projets de travaux en cours réalisés par une entreprise.

Il faudra attendre les prochaines factures de chauffage pour mesurer l'impact de ces mesures.

L'arrivée l'été dernier des membres de la communauté Irakienne, qui sont nombreux (350 familles), devrait aussi apporter un peu « d'eau au moulin ». Mais faut-il aller plus loin et confier à cette communauté davantage de responsabilité dans la gestion de nos locaux ?

Quelle position avoir vis-à-vis des scouts qui occupent le sous-sol depuis quasiment toujours et qui n'ont pas de moyens propres ; idem pour les Géorgiens sachant que la salle paroissiale a été dédiée au culte orthodoxe ?

Telles sont les questions qui se posent encore et qui doivent faire l'objet de réflexion à la fin de cette année et de décisions début 2023. C'est à cette réflexion que, sous l'autorité de l'EAP, nous sommes appelés à participer en faisant part de l'avis, des propositions ou des suggestions des uns et des autres.

C'est dans cet esprit que le conseil de fabrique vous souhaite un Noël de Paix et vous donne rendez-vous en 2023.